



Les états financiers 2006-2007



Le rapport du vérificateur

Aux administrateurs
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2007 et 2006 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Denis Thérien
Comptable agréé
Le 11 septembre 2007

Résultats et Évolutions des actifs nets

Exercices terminés les 31 août

	2007	2006
PRODUITS		
Contributions des radiodiffuseurs	2 863 343 \$	2 426 942 \$
Honoraires de gestion – ACR	(21 200)	(20 600)
	2 842 143	2 406 342
Intérêts	218 080	170 975
	3 060 223	2 577 317
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	177 278	157 984
Honoraires légaux et de gestion	39 352	
Honoraires professionnels	11 047	9 262
Loyer et autres charges	39 883	37 628
Communications	51 785	33 828
Assurances	2 536	2 540
Frais de réunions	5 781	4 690
	327 662	245 932
Radiation des taxes de vente des exercices antérieurs	58 390	
	386 052	245 932
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	2 674 171	2 331 385
Contributions d'aide	2 827 781	2 316 105
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(153 610)	15 280
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT	4 206 761	4 191 481
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN	4 053 151 \$	4 206 761 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Bilans

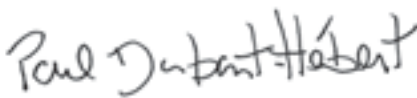
31 août

	2007	2006
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	24 055 \$	420 938 \$
Dépôt à vue, 4,34 %, échéant le 26 juin 2008	4 000 000	3 700 000
Débiteurs (note 4)	39 369	101 539
Frais imputables au prochain exercice	1 797	1 624
	4 065 221 \$	4 224 101 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Frais courus	12 070 \$	17 340 \$
ACTIFS NETS		
Non affectés	4 053 151	4 206 761
	4 065 221 \$	4 224 101 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Rodrigue
Président



Paul Dupont-Hébert
Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 août

	2007	2006
EXPLOITATION		
Contributions des radiodiffuseurs encaissées	2 842 143 \$	2 406 342 \$
Intérêts encaissés	215 860	145 395
	3 058 003	2 551 737
Contributions d'aide versées	(2 821 781)	(2 329 470)
Achats de biens et services payés	(147 854)	(98 837)
Rémunération du personnel payée	(185 251)	(151 866)
	(3 154 886)	(2 580 173)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(96 883)	(28 436)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 120 938	4 149 374
TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)	4 024 055 \$	4 120 938 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2007 et 2006



1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Destiné en priorité aux talents prometteurs, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.



2 FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).



3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes:

Constatation des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts à terme ou à vue détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts à terme ou à vue dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.



Notes complémentaires

Exercices terminés les 31 août 2007 et 2006

4 DÉBITEURS

	2007	2006
Demandeur – contributions d'aide	7 365 \$	13 365 \$
Intérêts courus	32 004	29 784
Taxes de vente		58 390
	39 369 \$	101 539 \$

5 TRÉSORERIE À LA FIN

Encaisse	24 055 \$	420 938 \$
Dépôt à vue	4 000 000	3 700 000
	4 024 055 \$	4 120 938 \$

6 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a versé des contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 385 932 \$ (2006, 521 389 \$). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

7 ENGAGEMENTS

Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 880 564 \$ (2006, 1 873 419 \$). De cette somme, une portion de 240 733 \$ (2006, 375 333 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

9 CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.